



MR SAÏD BENAÏCHA
Sous Directeur Technique
DPT - NÂAMA

Direction Opérationnelle des Télécommunications de Nâama
Sous-Direction Fonctions Support
Département Achat et Logistique

Naâma le : 25/07/2023

Réf: AT/DOT45/SDFS/DAL/ 322 /2023

À

Monsieur le Gérant de L'entreprise
CHIKHI Mustafa
Adresse : Cité 124 Logements Ain Sefra
Naama

Objet : Mise en demeure

Dans le cadre d'exécution du contrat N°24/2021 du 12/07/2021 ayant pour l'objet la réalisation des travaux câble FO, et suite l'ordre de démarrage des travaux N°51/2023 du 15/06/2023, relatif aux travaux câble FO cité 90 logts sociaux NASR Ain Sefra, il a été constaté :

Un retard enregistré dans la réalisation du chantier (renforcement du chantier par les moyens humaines et matériels).

Pour, cela votre entreprise est mis en demeure pour la deuxième fois afin de prendre toutes les dispositions de remplir les engagements contractuels dans un délai de huit (08) jours.



Le Directeur 9/14

AMRANI Nisr Eddine
Sous Directeur Fonctions Supports
DPT - NÂAMA

ALGERIE TELECOM EPE/SPA RC 02B 18083

Capital social : 115 000 000 000 DA

Siège Social : Route Nationale n°05, Cinq Maisons, Mohammadia-16200-Alger

NIF : 000 216 001 808 337

NIS : 000 216 290 656 936

www.algeriatelecom.dz

Email : contact@at.dz

Tél : +213 (021) 82 38 38